

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 48 (1922)
Heft: 23

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fourniture d'énergie était répartie entre deux jets, ils auraient chacun 7,8 pouces de diamètre et en supposant la turbine munie de deux roues, chacune aurait un diamètre de 7,8 pieds et le groupe tournerait à 300 tours par minute.

D'autre part, la turbine « Turgo », à arbre vertical, admettant deux jets pour une seule roue, celle-ci aura alors un diamètre de 4,1 pieds et tournera à 600 tours par minute, d'où économie de dépenses d'établissement et d'exploitation et réduction de l'encombrement.

Des essais exécutés par M. A.-H. Gibson, professeur à l'Université de Manchester, sur une turbine « Turgo » calculée pour produire 109 HP sous une chute de 200 pieds et à une vitesse de 640 tours par minute ont abouti aux excellents résultats suivants :

Rendement maximum : 83,5 %, pour une puissance de 110 HP. Rendement excédant 80 % pour toute charge comprise entre 60 et 125 HP. Rendement de 75 % pour une puissance de 25 HP, correspondant à 20 % de la pleine charge.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

PROCES-VERBAL ¹

de l'Assemblée des délégués du 2 septembre 1922, à Soleure à 14 h. 20 dans la Salle du Grand Conseil.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 15 janvier 1922 à Soleure. *Bulletin technique*, 48^e année, p. 48 et 58.
 2. Service de placement.
 3. Réélection du Comité central et du président, des deux reviseurs des comptes et de leurs suppléants.
 4. Rapport de gestion et comptes pour 1921.
 5. Approbation des Statuts de la section de Berne.
 6. Propositions à l'Assemblée générale :
 - a) Nomination de membres honoraires ;
 - b) Date et siège de la prochaine Assemblée générale.
 7. Subvention au Comité suisse de l'Eclairage.
 8. Démission de l'organisation « Pro Campagna ».
 9. Divers (Propositions éventuelles des sections).
- Sauf M. Kästli, excusé, tous les membres du Comité central sont présents ; il en est de même du secrétaire de la Société. Seize sections sont représentées par 47 délégués :
- Argovie : MM. H. von Albertini, K. Ramseier.
- Bâle : MM. A. Lindner, C. Leisinger, H. E. Gruner, R. Suter, B. Ziegler.
- Berne : MM. W. Schreck, F. Hübner, W. Hünerwadel, E. Müller, E. Propper, F. Steiner, H. Walliser, E. Ziegler.
- Chaux-de-Fonds : M. J. Curti.
- Fribourg : M. L. Hertling.
- Genève : MM. M. Brémond, L. Blondel, E. Emmanuel.
- Grisons : MM. G. Bener, J. Solea.
- Neuchâtel : M. E. Prince.
- Schaffhouse : M. B. Im Hof.
- Soleure : M. Edg. Schlatter.
- Saint-Gall : MM. A. Leuzinger, K. Kirchhofer.
- Thurgovie : M. A. Brenner.
- Vaud : MM. C. Buttica, H. Demierre, G. Mercier.
- Quatre-Cantons : MM. G. Bäuml, H. Jäggi, A. Meili.
- Winterthour : M. A. W. Müller.
- Zurich : MM. A. Hässig, C. Andreae, A. Arter, F. Bäschlin, J. Bolliger, A. Frick, F. Gugler, C. Jegher, C. Korrodi, M. P. Misslin, F. Mousson, Th. Oberländer.
- Présidence : Prof. A. Rohn, président.
- Protocole : M. Zschokke, ingénieur, secrétaire.
- Le président souhaite la bienvenue aux délégués.

1. Procès-verbal.

Le Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 15 janvier 1922 à Soleure est accepté.

¹ Traduction française faite par les soins du Comité central (Réd.).

2. Service de placement.

M. Rohn, président expose qu'en vertu des statuts, l'organisation nouvelle du service rentre dans la compétence du Comité central. Toutefois, comme il s'agit ici d'une extension de service très importante pour la S. I. A., il trouve indiqué d'informer l'Assemblée des délégués des démarches entreprises.

M. Zschokke communique que le Comité central, constatant le chômage régnant, a décidé, dans sa séance du 17 mars, une importante extension du Service de placement. Celui-ci ne dépassait pas jusqu'ici les frontières du pays ; il atteindra désormais l'étranger et les pays d'outre-mer.

Nous avons pris contact avec les autres associations techniques suisses, la Société des anciens polytechniciens, l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et l'Union suisse des techniciens ; toutes trois se sont ralliées en principe à nos démarches.

Le règlement actuel du service a été remanié et mis à la hauteur des exigences nouvelles.

Le programme de travail prévoit une collaboration étroite avec la Division fédérale des affaires consulaires, le Bureau fédéral du travail et l'Office de l'émigration. Un service d'information étendu sera organisé, parallèlement à une propagande par publications et insertions dans la presse étrangère.

Le budget provisoire prévoit un excédent de dépenses annuel de 13 500 fr. Le Comité central a dès lors demandé au Conseil fédéral une subvention annuelle, qui a été accordée provisoirement pour deux ans et fixée à 13 000 fr. L'organisation du service peut désormais commencer.

M. Rohn, qui présidait jusqu'ici la Commission administrative du service, a adressé sa démission au Comité central ; celui-ci l'a remplacé par le professeur Andreae.

3. Election du Comité central et du président, des deux reviseurs des comptes et de leurs suppléants.

M. Rohn, président : MM. Broillet, Kästli, Widmer et le président ont été nommés il y a deux ans ; MM. Dubs et Paris, il y a un an, et M. H. Vischer dans le courant de l'année.

M. Hässig propose la réélection du président et du Comité central dans leur état actuel ; cette proposition est votée par acclamations.

Les reviseurs, MM. Matthys et Misslin, sont confirmés dans leurs fonctions, ainsi que leurs suppléants, MM. Flesch et Gruner.

4. Rapport de gestion et comptes pour 1921.

M. Rohn, président : Le rapport de gestion jusqu'au 31 décembre 1921 a été remis imprimé ; le président parlera à l'Assemblée générale de la période allant de cette date au jour présent.

M. le prof. Andreae trouve que ce rapport aurait dû être présenté à une précédente assemblée, plusieurs de ses indications étaient devenues inexactes au moment de sa publication.

M. Rohn, président : Le prochain rapport de gestion, terminé avec l'année courante, sera soumis à la première Assemblée des délégués de l'an prochain, pour autant que celle-ci ne tombe pas sur le mois de janvier, comme en 1922.

Il donne lecture d'une lettre du Dr R. Abt, concernant son don de mille francs à la Société, et communique la réponse et les remerciements de la S. I. A.

Le Comité central propose d'attribuer le don de M. Abt à la « Maison bourgeoise ». L'assemblée accepte cette détermination.

M. Dubs, caissier, présente les comptes annuels. (Voir comptes de la Société).

Sur proposition du reviseur, M. Misslin, l'assemblée approuve les comptes annuels.

5. L'approbation des Statuts de la section bernoise

est votée après rapport de MM. Schreck, ingénieur, président de la section, et Dubs, ingénieur et sur recommandation du Comité central.

(A suivre.)